

Décision

Générale

colonial

Décision n° 75-1893/SG/FP désignant les membres de la commission de correction des épreuves du concours direct pour le recrutement de contrôleurs stagiaires du service des Contributions

n° 75-1893/SG/FP

Ministère
MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE

Date de publication
13 octobre 1975

Numéro JO
n° 21 du 10/11/1975

Date du numéro
10 novembre 1975

TEXTE INTÉGRAL

La commission de correction des concours direct et professionnel pour le recrutement de contrôleurs stagiaires des Contributions, ouvert par arrêté n° 75-1317/SG/FP du 2 juillet 1975 susvisé, est composée comme suit : Président : M. Peres Jean, conseiller technique du ministre des Finances où son représentant. Membres : MM. Houmed Aboubaker Houmed, chef du service du personnel, Saiz Elie, chef du service des Contributions Indirectes, Bruna Jean, chef du service des Contributions Directes, Sauvageot Henri, chef du service de l'Enregistrement, Dalet Jacques, professeur Mme Aden Annick, professeur. M. Arduin, professeur